



JANVIER
2021



BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE MANSAC



CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DE MANSAC

Adresse : Le Bourg - 19520 Mansac

Téléphone : 05.55.85.21.54

Fax : 05.55.85.35.97

Mail : mairie.mansac@orange.fr

Site Internet : <http://www.mansac.correze.net/>

Facebook : <https://www.facebook.com/mairie.mansac/>

Horaires d'ouverture du secrétariat :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mardi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Mercredi	09h00 – 12h00	
Judi	08h30 – 12h00	
Vendredi	08h30 – 12h00	13h30 – 18h00
Samedi	09h00 – 12h00	



Flashez ce code pour rejoindre notre site Internet depuis votre mobile

<http://www.mansac.correze.net/>



Flashez ce code pour rejoindre notre page Facebook depuis votre mobile

<https://www.facebook.com/mairie.mansac>

ANNEXE MAIRIE

Adresse : Place du 19 Mars 1962 – 19520 La Rivière de Mansac

Depuis le 1^{er} septembre 2020, l'Annexe Mairie est ouverte **le mercredi de 11h00 à 12h00, uniquement sur rendez-vous** pris au plus tard la veille auprès de la Mairie de Mansac.

Un adjoint administratif assurera cette permanence.

PERMANENCES DU MAIRE

Madame le Maire est présente à la mairie :

- L'après-midi : mardi et vendredi
- Le matin : mardi et samedi

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année 2020 restera dans les mémoires collectives en raison de la COVID-19, pandémie qui a bouleversé nos habitudes de vie en société.

La commune a maintenu les projets prévus mais décalés légèrement dans le temps. Près de 350 000 euros ont été engagés en 2020 dont 176 000 euros sur la remise en état des voies communales : Chamillac Haut, La Choisne, Route des Stades, Impasse du Petit Bois, Perrier Haut, Rue des Cités. Les autres opérations concernent les études en cours de PLU, PAB et d'adressage, la peinture et le mobilier à l'école, le remplacement de fenêtres sur un appartement communal, la chaudière à la mairie, la toiture du vieux four, la démolition des appentis communaux, l'éclairage au stade de foot et boulodrome, l'acquisition d'un désherbeur thermique, d'un kit eau pour la balayeuse de voirie, d'une râpe, les aménagements de locaux chasse et pétanque...

Les opérations d'investissement 2021 sont à l'étude mais dépendront de la situation budgétaire, qui sera impactée par les surcoûts générés par le contexte sanitaire.

La rentrée scolaire de septembre s'est déroulée avec un protocole allégé puis renforcé. Les enfants ont pu bénéficier d'une scolarité normale. La dernière semaine avant les vacances de Noël, tout le personnel communal ayant été mis au confinement par l'ARS, une organisation en urgence a permis la continuité du service public périscolaire.

Les différents protocoles sanitaires n'ont pas pu permettre une reprise normale des activités associatives. La commémoration du 11 novembre a été effectuée en comité restreint en présence du Président de la FNACA et de quelques élus. Le traditionnel repas des aînés n'a pas pu être organisé et un colis gourmand a été distribué à nos aînés de 65 ans et plus.

L'INSEE a repoussé le recensement de population prévu en janvier 2021. Les élections Régionales et Départementales de mars 2021 sont reportées au mois de juin.

Nous sommes tous dans l'attente d'un retour à une vie normale et espérons que l'arrivée du vaccin permettra l'éradication de la Covid-19.

L'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons une meilleure année 2021 !

Le Maire
Isabelle David



SOMMAIRE

- Informations utiles – P 2
- Le conseil municipal – P 4
- Les syndicats et les organismes – P 5
- Le point du Maire sur quelques dossiers – P 8
- Actualités – P 10
- Réfection des voiries – P 12
- Travaux et aménagements – P 15
- Ecole communale – P 18
- Bibliothèque municipale – P 19
- Accueil de loisirs – P 20
- L'agglo de Brive – P 22
- Animations – P 24
- De passage sur notre commune – P 26
- Comptes-rendus des conseils municipaux – P 27
- Compte-rendu du conseil municipal des enfants – P 32
- Nos partenaires – P 33
- La page des associations – P 39
- Etat civil

INFORMATIONS UTILES

URGENCES

Pompiers : le 18 ou le 05.55.74.25.06

SAMU, Urgences Médicales : le 15 ou le 112

Gendarmerie : le 17 ou le 05.55.85.31.98

Allô Enfance en Danger : le 119

Violences Femmes Infos : le 3919

Appel d'urgence pour sourds et malentendants : le 114

SANTE & SOCIAL

Médecins : Dr Baudvin et Dr Salvette : 05.55.85.17.58

Pharmacie de La Rivière : 05.55.85.21.08

Cabinets infirmiers :

- Cabinet de la Place du 19 Mars 1962 : 05.55.85.39.01

- Cabinet Bru & Pourtanel (Av. Principale) : 06.76.82.52.81

Kinésithérapeute : 05.19.07.74.24

EHPAD Charles Gobert : 05.55.22.80.00

ICA Gérontologie-Autonomie : 05.55.87.81.79

Assistante Sociale : 05.19.07.82.66

CONTACTER LES SERVICES

Ecole-Garderie : 05.55.85.20.61

Accueil de loisirs : 05.55.74.37.15

Bibliothèque : 05.55.85.23.66

SAUR : 05.53.54.60.38

Mansac-Taxi : 06.85.80.18.79 ou 06.85.80.18.77

La Poste : 05.55.85.20.00

Horaires d'ouverture du bureau de Poste :

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mardi	10h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Mercredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Jeudi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Vendredi	09h00 – 12h00	13h30 – 16h30
Samedi	09h00 – 12h00	

Levée du courrier : tous les jours à 12h00

Collecte des ordures ménagères :

Le lundi ou le jeudi selon le secteur.

Les bacs marron ou les sacs rouges sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Collecte des déchets recyclables :

Le lundi matin des semaines paires pour l'ensemble de la commune. Les bacs ou les sacs jaunes sont à sortir la veille ou le matin selon l'heure de collecte.

Le calendrier des collectes est disponible sur le site Internet de la Mairie :

<http://www.mansac.correze.net/>

Horaires d'ouverture des déchèteries :

- Déchèterie de Saint-Pantaléon (Vermeil) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Numéro de téléphone : 06.15.34.77.56

- Déchèterie d'Ussac (Bouynat) : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Numéro de téléphone : 06.25.54.97.68

INFORMATIONS UTILES

TARIFS MUNICIPAUX 2021

SALLES MUNICIPALES

SALLE POLYVALENTE (rue de l'Usine)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location de la salle	300 €	570 €
Buffet	210 €	410 €
Associations	123 € (2 gratuités)	260 €
Professionnel	280 €	280 €
Vaisselle par personne	1.15 €/pers	1.15 €/pers
Cautions	300 €	300 €
SALLE « MILLE CLUB » (rue principale)		
	COMMUNE	HORS COMMUNE
Location	140 €	180 €
Cautions	200 €	200 €

ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient familial	Journée repas + collation	Famille extérieure Suppl. jour	½ journée repas + collation	Famille extérieure Suppl ½ jour
0 à 370	8,05 €	5 €	4,25 €	2,50 €
370 à 585	8,75 €	5 €	4,60 €	2,50 €
586 à 805	9,50 €	5 €	4,95 €	2,50 €
806 à 1025	11,55 €	5 €	6,00 €	2,50 €
1026 à 1317	13,05 €	5 €	6,75 €	2,50 €
+ 1317	14,10 €	5 €	7,25 €	2,50 €

CANTINE ET GARDERIE

	Commune	Hors Commune
Cantine	2.55 €	3.05 €
Garderie matin	1.65 €	1.90 €
Garderie soir	1.95 €	2.20 €
Journée	2.65 €	3.30 €
Mercredi midi	0.65 €	1.00 €

GARDERIE PLUS (le mercredi de 9h à 17h)

Garderie matin ou après-midi (sans le repas)	Journée avec repas
QF 0 à 805 : 3€20 QF à partir de 806 : 5€20	QF 0 à 805 : 8€20 QF à partir de 806 : 12€20
Si repas : 2.55 € commune 3.05 € hors commune	

CIMETIERES

Concession perpétuelle	Colombarium	Cavernes
2.50 m ² : 130 €	15 ans : 330 €	15 ans : 280 €
5.00 m ² : 260 €	30 ans : 660 €	30 ans : 560 €

LES SYNDICATS ET LES ORGANISMES

INSTANCE DE COORDINATION POUR L'AUTONOMIE Du Canton de Saint-Pantaléon de Larche

Présidente : Nadine MARQUES

Instance de Coordination Pour l'Autonomie
Du Canton de Saint Pantaléon de Larche
154, allée des Tilleuls
Bâtiment F – Appartement N°21
19600 Saint Pantaléon de Larche
05.55.87.81.79
instancelarche@bbox.fr



Déléguées de la commune de Mansac :

Titulaire : Régine Porte

Suppléante : Nadine Pestourie

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

- Un accueil physique et téléphonique
- La lutte contre l'isolement
- Un point d'information sur les dispositifs
- Une aide pour vos démarches administratives
- La prévention (gym douce, bien-être...)
- La coordination (besoins, primo-évaluation)

Le Conseil Départemental a mandaté les ICA pour faire des évaluations sociales et environnementales à domicile des personnes bénéficiaires ou non de l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie).

L'Instance se rendra à votre domicile pour établir des évaluations et faire le point sur votre état de santé et vos besoins.

**Le point d'information est ouvert gratuitement à tous.
Pour accéder aux services, une adhésion est obligatoire (10 € par an).**

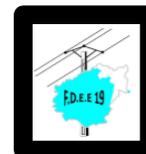
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION

Fédération Départementale
d'Electrification et d'Energie
de la Corrèze

Délégués de la commune de Mansac :

Titulaires : Paul Lajous, Yves Mouneyrac

Suppléants : Jean-Pierre Bost, Didier Labrousse



La Fédération départementale d'électrification et d'énergie de la Corrèze (créé en 1994) qui compte 215 communes est partagée en 19 secteurs. Notre secteur, présidé par M. Georges Saulle, est composé de 8 communes. Chacune d'entre elles est représentée par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au syndicat qui se réunit annuellement.

Le rôle principal du syndicat est **l'organisation de la distribution publique d'électricité** : dissimulation des lignes électriques, renforcement des réseaux, sécurisation des lignes BT, éclairage public, transition énergétique, raccordement des nouveaux abonnés, contrôle de concession, dissimulation des lignes téléphoniques, bornes de recharge véhicules électriques IRVE

Pour de plus amples renseignements : Tél : 05 55 20 89 51 Mail : accueil@fdee19.fr

LES SYNDICATS ET LES ORGANISMES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

Président : Daniel Freygefond

SIAV

5 rue des Gaulies

19100 Brive

Tél : 05 55 17 07 22

E-mail : siavezere@wanadoo.fr

www.siav-vezere.fr



Délégués de la commune de Mansac :

Titulaire : Sonia Goudour

Suppléant : Didier Labrousse

Composé de 4 EPCI, (Etablissement public de coopération intercommunale), pour tout ou partie, soient 68 communes, 130 314 habitants, le SIAV œuvre depuis 1969 pour assurer la libre circulation de l'eau et depuis 2018, pour appliquer les préconisations et obligations de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).

D'autres cartes lui sont confiées, comme Opérations Aménagements, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000.



Dans le contexte de la crise sanitaire, la régie du SIAV ainsi que les entreprises sollicitées ont assuré l'accomplissement du programme annuel dont voici un aperçu des travaux GEMAPI :

- **Entretien de la végétation de berge :** abattage et enlèvement des arbres tombés dans le cours d'eau, pouvant menacer la sécurité des usagers ou augmenter le risque d'inondation sur la Couze, la Loyre, la Vézère, la Corrèze, la Roanne, le Maumont et le Planchetorte ainsi que des interventions coordonnées avec les services de la ville de Brive pour l'entretien des berges bordant la voie verte et du CEN Nouvelle Aquitaine pour la gestion d'une zone humide en vallée de Planchetorte.

- **Gestion et surveillance des cours d'eau :** plan étiage, entretien des passes à poissons et relevés pour la révision du PPGCE

Les agents du SIAV participent également à la surveillance des milieux et la collecte de données, notamment en assurant l'entretien régulier des passes à poissons des seuils publics du territoire, en participant aux pêches électriques réalisées par la Fédération de Pêche de la Corrèze et en mesurant les débits et la thermie de 15 cours d'eau en période d'étiage pour le compte d'EPIDOR.

En 2021, le SIAV propose un programme annuel dans la continuité du service et dans le cadre de la DIG 2020-2025, l'objectif principal étant d'aboutir à concrétiser un plan de de gestion coordonnée par bassin versant. Pour rappel, le territoire est concerné par le bassin Vézère-Dordogne divisé en sous bassin : Isle, Dordogne, Vézère.

LES SYNDICATS ET LES ORGANISMES

SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE

SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE

Avenue du 4 Juillet 1776
19315 Brive cedex

 **0800 204 054**

Président : Yves Laporte

Délégués de la commune de Mansac :

Titulaire : Yves Mouneyrac

Suppléante : Isabelle David



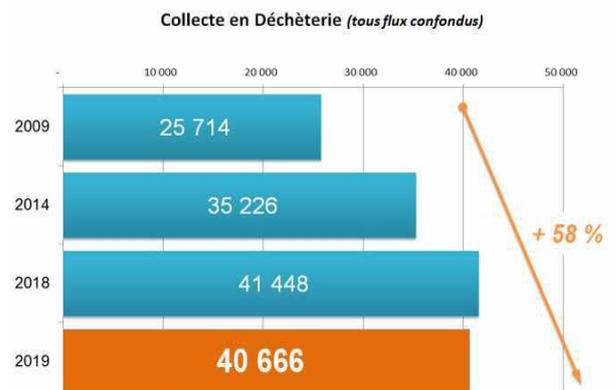
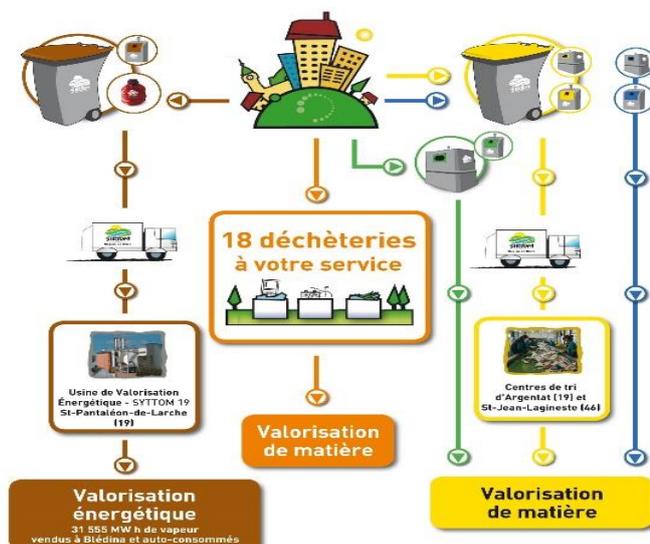
Le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Brive assure :

- la collecte des ordures ménagères des collectivités membres
- la collecte du verre
- le traitement et la valorisation des déchets
- la création et la gestion de 18 déchèteries
- la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets

Depuis 1973, le SIRTOM de la Région de Brive s'est développé régulièrement sur un plan quantitatif : **il couvre aujourd'hui 121 communes** – tant en Corrèze qu'en Dordogne – regroupant **plus de 156 399 habitants**. Mais ce développement a eu également un aspect qualitatif, avec la mise en place de nouveaux services répondant aux demandes des usagers et s'inscrivant dans une **démarche de développement durable**.

La gestion des déchets est un volet important de la défense de l'environnement, une des principales problématiques de ce début de siècle. Le Grenelle de l'Environnement a pris à cet égard de nombreuses résolutions que le SIRTOM déclinera dans les prochaines années : **responsabilité élargie des producteurs, réduction des déchets, modernisation des taxes avec la mise en place d'une cotisation incitative**.

Le **SIRTOM de Brive** agira dans cet esprit afin de répondre aux attentes de tous. Il continuera d'assumer efficacement sa **mission de collecte des déchets ménagers** et poursuivra ses efforts pour promouvoir le tri et la valorisation, et diminuer l'élimination directe que ce soit par incinération ou enfouissement.



Déchèterie de Saint-Pantaléon-de-Larche :
3 422 tonnes collectées en 2019

LE POINT DU MAIRE

SUR QUELQUES DOSSIERS

ADRESSAGE : Le tableau des rues est achevé ainsi que la numérotation des maisons. Des entreprises vont être consultées pour l'achat des plaques de rue et numéros de maison. Cette opération n'entraîne aucune dépense pour les habitants.

COLIS GOURMAND : Le traditionnel repas des aînés n'ayant pu se tenir, les élus ont fait le choix d'offrir un colis gourmand constitué si possible de produits locaux. L'épicerie « Panier Sympa » a été sollicitée pour proposer un coffret : pâté des Conserves Lapeyrie du Varay, miel de M. Mialland de La Besse, vin Pécharmand, gaufres et papillotes. Ces coffrets ont été distribués par les agents dans le cadre de leur journée de solidarité et les élus.

COVID ET CONFINEMENT : La semaine du 14 au 18 décembre, suite à la détection d'un cas de Covid-19 au sein du personnel communal, l'ARS a mis en confinement tout le personnel travaillant à l'école, un agent des services techniques ainsi que la secrétaire de Mairie. Une organisation a été mise en place en urgence le dimanche après-midi pour assurer le périscolaire, la garderie Plus du mercredi : 5 personnes ont été recrutées pour la garderie, la récréation, le ménage et la désinfection du soir : Alexandra Lacombe, Sylvie Basset, Maëlle Quiévreux, Lucas Ténèze et Dorian Limouzin. Les élus avec quelques bénévoles ont assuré la préparation d'un repas froid : Régine Porte, Sophie Coustillas, Joëlle Dalodière, sa fille et son mari, Nadine Pestourie, Didier Labrousse et Sonia Ferreira. Sophie Godard a assuré la coordination au secrétariat de Mairie. La scolarité des enfants a pu ainsi se dérouler presque normalement jusqu'aux vacances de Noël. Spectacle, cadeaux de l'amicale laïque et de la commune, amélioration du repas du vendredi par une bûche de Noël élaborée par M. Coustenoble, le tout agrémenté de mandarines et chocolats ont préservé le côté festif de cette semaine d'avant Noël. La personne testée positive va bien et l'ensemble du personnel testé était négatif à la COVID-19.



Préparation d'un repas froid
par des élus et des bénévoles

FIBRE : Elle est en cours de développement sur notre commune (voir carte P 23). L'entreprise Orange est chargée de l'équipement des 16 communes historiques de l'Agglo de Brive. Certaines habitations sont éligibles et certains habitants ont déjà demandé leur raccordement.

LE POINT DU MAIRE SUR QUELQUES DOSSIERS

ESPECES PROTEGEES : La présence de guano (excréments de chauve-souris) a été constatée à l'église de Mansac. Un membre d'une association spécialisée en mammalogie et chiroptère a été sollicité pour proposer des solutions, **la chauve-souris** étant une espèce protégée. Une visite des combles a permis de voir qu'il n'y avait pas de colonie importante et pas de présence actuellement : les chauves-souris choisissent les combles l'été et les caves l'hiver. Par contre, l'occupation de ce lieu par des « chouettes effraie » ou « **effraie des clochers** » ou « dames blanches » est relevée par la présence importante de « pelotes », rejets des parties indigestes des proies avalées entières. Un nettoyage est prévu par les agents communaux avec la pose d'une bâche à l'endroit prisé par ces animaux protégés.



Chauve-souris



Chouette effraie
ou dame blanche

FRANCE SERVICES : L'Etat a mis en place, en partenariat avec La Poste, une Maison de Service au Public (MSAP) au bureau de poste à La Rivière de Mansac. Cette MSAP a vocation à être labellisée FRANCE SERVICES au printemps 2021. Elle permettra un accès aux services publics de proximité avec un accompagnement renforcé. Ce guichet unique peut accueillir jusqu'à 9 partenaires : La Poste, Pôle Emploi, CAF, CNAM, CNAV, MSA, Ministère de l'Intérieur et de la Justice, Finances Publiques. 2 personnes seront présentes pour informer dans les démarches du quotidien, mettre à disposition et accompagner à l'utilisation d'outils informatiques, aider aux démarches en ligne.

Pour en savoir plus, consulter le site cohesion-territoires.gouv.fr

PLU : A l'issue de la période de confinement, l'Etat s'est interrogé sur l'avancement de notre révision générale de PLU (Plan Local d'Urbanisme). Des contacts avaient été repris avec le bureau d'études missionné pour réaliser ce document d'urbanisme. 2 réunions ont été organisées en octobre et décembre et vont se poursuivre à un rythme régulier dès 2021. Nous rappelons que son élaboration est très encadrée par des documents de niveau supérieur (Schéma de cohérence territoriale, schéma Régional Srdadet*, textes de lois). La protection des zones agricoles est favorisée, l'artificialisation des sols très contenue. Les zones urbanisables sont donc revues à la baisse.

* *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires*

VOL ET DÉGRADATIONS AUX CIMETIÈRES : Des vols de fleurs sont signalés tous les ans aux cimetières de Mansac et de La Rivière. Cette année, des dégradations de plaques ont été constatées ; une plainte a été déposée. La Mairie informe la Gendarmerie de ces infractions. Ces agissements sont incompréhensibles et immoraux.

ACTUALITES

Cérémonies du 11 novembre

Selon les consignes de l'Etat et compte-tenu du contexte sanitaire, le public n'a pas pu assister aux cérémonies du 11 novembre.

Des élus accompagnés du Président de la FNACA ont déposé **une gerbe aux monuments aux morts de Mansac et de La Rivière.**



Colis gourmands pour les aînés de la commune

En raison du contexte sanitaire, le repas annuel des aînés de la commune n'a pas pu se tenir en décembre.

Des colis gourmands ont été confectionnés et distribués aux personnes âgées de 65 ans et plus.



ACTUALITES

L'association InfoDroits assure une permanence à l'annexe mairie deux jeudis par mois.



infodroits
INFORMATION JURIDIQUE & FORMATION

Vous avez des questions juridiques sur :

- Famille : mariage, divorce, pension, divorces, filiation...
- Travail : conditions de travail, démission, licenciement...
- Logement : bail, état des lieux, caution, dépôt de garantie, expulsions...
- Contrats : assurances, ventes, location, crédits, consommation...
- Droit public : responsabilité, permis de construire...
- Procédures : acte judiciaire, saisie, faillite, titre de séjour...

Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions !
Vous pouvez venir à une permanence juridique gratuite près de chez vous, sur simple rendez-vous.

Infodroits Corrèze
prendre rendez-vous au
05 56 45 25 21

www.infodroits.org

Vous avez des questions juridiques sur la famille, le travail, le logement, les contrats, les procédures, le droit public... ? Une personne sera présente pour vous répondre et vous orienter vers le professionnel compétent. Vous serez reçu en toute confidentialité.

Cette permanence juridique est gratuite. Elle est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Il suffit de prendre rendez-vous au 05 56 45 25 21.

Le planning prévisionnel des permanences est disponible sur le site Internet de la mairie : <http://www.mansac.correze.net/>

La Semaine Européenne du Développement Durable s'est déroulée du 3 au 8 octobre.

En amont de la Semaine Européenne du Développement Durable, le comité de pilotage de l'Agenda 21 s'est réuni en septembre. Il a été décidé de mettre en place différentes actions (voir affiche ci-contre).

La prochaine Semaine Européenne du Développement Durable se déroulera du 30 mai au 5 juin 2021.

La sensibilisation des enfants de l'école au gaspillage alimentaire a rencontré un vif succès.

La campagne de broyage des végétaux, sur cette seule période, a permis de produire 40 m³ de bois raméal fragmenté.

L'éco-marche a été reportée en raison des conditions météo puis annulée en raison de la crise sanitaire.



MANSAC

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaine Européenne du développement durable

Eco-MARCHE
9 H à l'annexe mairie
chaussures adaptées, gants, masque et gilet jaune à prévoir
sac fourni

PESEZ DES DECHETS EN FIN DE PARCOURS !
Pot offert à l'issue de la marche !
Accessible à tous !

Programme des enfants à l'école
Repas circuit court à la cantine, tri sélectif, compostage...
Sensibilisation au gaspillage alimentaire
Avec affichage/information dans la cantine
Défi entre les tables (objectif : le moins de gaspillage)

2ème Campagne de broyage
Si vous êtes intéressés
inscription auprès de la mairie

2ème Campagne de broyage
Du 06 au 08 octobre

Village Etoilé

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie au 05-55-85-21-54

Mansac SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE Au fil des pages Ecole ALSH Village Etoilé Région Nouvelle-Aquitaine IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

REFECTION DES VOIRIES

Malgré la crise de la COVID-19, la période de confinement, l'installation des nouveaux conseils municipaux possible seulement fin mai et l'approbation des budgets qui ont suivi en juin, la commune a pu lancer son programme de réfection des voiries 2020.

Près de 176 408 € TTC ont été ainsi engagés sur le programme de voiries communales et ont permis de contribuer à l'activité économique des entreprises de BTP du bassin de Brive.

Ces travaux sont subventionnés : 10 000 € par le Département pour les voiries communales, pour la Rue des Cités 29 192.4 € par l'Etat et 18 245.25 € par le Fond de Soutien Territorial de l'Agglo. Au total ce sont 57 438 € de subventions obtenues.

Les travaux prévus sur **Chamillac Haut** et **l'impasse du Petit Bois** ont été réalisés par l'entreprise Freyssinet dont le siège est à Objat. La réception des chantiers a eu lieu en présence de M. Laligand, responsable de l'entreprise. Les élus présents ont pu constater la qualité du travail de l'entreprise ainsi que les solutions adaptées pour un meilleur traitement des eaux pluviales.



Travaux de voirie
Impasse du Petit Bois



Réception des travaux
Impasse du Petit Bois



Réception des travaux
Chamillac Haut

REFECTION DES VOIRIES

Certaines réfections de la voirie ont été interrompues par le mauvais temps. Quelques embellies ont permis à l'entreprise Lagarde et Laronze, représentée par M. Arpontet, d'achever les bitumes sur la **route de La Choisine** qui mène à la maison de retraite Charles Gobert (21 601.20 € TTC), sur la **route des stades** (21 331.80 € TTC) et sur la route du **Perrier haut** (8 853.84 € TTC).



Travaux de voirie
Route de La Choisine



Réception des travaux
Route de La Choisine en présence de
M. Surget directeur par Intérim de
l'EHPAD



Réception des travaux
Le Perrier Haut



Travaux de voirie
Route des stades

REFECTION DES VOIRIES



En préalable à la réfection de la voirie et à la création de trottoirs sur un tronçon de la rue des Cités, l'Agglo de Brive a confié à l'entreprise Pignot de St Pantaléon-de-Larche le remplacement de son réseau « Eau », vétuste. La remise en état de la voirie et la création de trottoirs ne pourront débuter qu'au printemps (entreprise Siorat 87 577.20 € TTC). Cette opération est aidée par l'Etat 40% et par l'Agglo 25% (plafond 20€ par habitant).

La commission « Voiries » est déjà à l'œuvre pour établir le programme 2021.

Après un état des lieux physiques, les voies prioritaires seront définies, le planning des travaux préétabli, les estimations confiées à l'agence Départementale Corrèze Ingénierie ou au tout nouveau service mutualisé Ville de Brive et Agglo du Bassin de Brive. Dès janvier 2021, les dossiers pourront être soumis à subventions auprès de l'Etat, du Département ou de l'Agglo.

Entretien des voiries et des trottoirs



Pour améliorer le balayage des voiries par temps sec et éviter le brassage des poussières, un kit «eau» a été acquis (2 983.20 € TTC) ainsi qu'un désherbeur thermique Ripagreen pour une plus grande efficacité dans l'entretien de trottoirs et voiries (3 000€).

La balayeuse est maintenant équipée de deux réservoirs d'eau. Ce dispositif diffuse un jet d'eau sur la brosse rotative et sur la rampe horizontale qui possède six buses de projection.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Réhabilitation d'un court de tennis

Les travaux ont été attribués à l'entreprise SOLS TECH de MER dans le Loiret. Eric Peyrard, Bureau d'études EP Ingénierie à Terrasson, a suivi cette réfection et vérifié le respect des nombreuses normes à chacune des étapes.



Dalle en béton poreux en conformité avec la norme NFP 90-110 homologuée «compétitions».



Grillage 3 m de haut. Mise en peinture des poteaux existants. Filets et supports neufs. Mise aux normes de la commande d'éclairage.



Le Maire, l'Adjoint délégué, le bureau d'études EP Ingénierie ont présenté le court rénové au Président du club et à M. et Mme Albouy.

Opération d'entretien et de bûcheronnage

Une campagne d'entretien et de bûcheronnage a été organisée dans la garenne et aux abords du complexe sportif. L'abattage d'arbres présentant un danger a permis aux agents de concevoir un banc éco-responsable.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Isolation du local de l'amicale des chasseurs de Mansac



Remplacement de tuiles sur un pan du toit de la maison communale des associations

Nouvelle palme en cuivre installée sur le monument aux morts de Mansac

Palme réalisée par Jean Boisserie, maître dinandier d'art, orfèvre et compagnon du devoir, dans son atelier de Cublac et installée par Thierry Gimeno, serrurier chaudronnier à La Rivière de Mansac.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

Broyage de végétaux : campagne 2020

Le Sirtom encourage au broyage des **déchets verts** et conventionne avec les communes pour le prêt d'un broyeur. Ainsi pour Mansac, ce sont **3 campagnes de broyage** qui ont été organisées en 2020. La première au printemps était destinée aux habitants qui s'étaient inscrits préalablement auprès du secrétariat de mairie. Devant le succès rencontré, une seconde campagne a été programmée par l'Adjoint délégué à la voirie et aux espaces verts en octobre. **26 habitants ont pu ainsi bénéficier de ce service gratuit.**

Enfin un 3^{ème} rendez-vous a été pris avec le Sirtom pour le broyage des déchets verts communaux. Ce broyat situé à proximité du boulodrome est mis à disposition gratuitement des habitants qui le souhaitent pour le paillage de leurs espaces fleuris ou arborés.

Les agents des services techniques, formés depuis plusieurs années à l'usage du broyeur, ont effectué ces travaux. Au total, 100 m³ de bois raméal fragmenté ont été produits.

Les habitants de la commune peuvent d'ores et déjà s'inscrire pour la campagne 2021 auprès du secrétariat mairie au 05 55 85 21 54.



La garenne aux couleurs de l'automne



ECOLE COMMUNALE

RENTREE 2020

135 enfants inscrits pour la rentrée (non compris 8 enfants du voyage)

Mise en place du protocole sanitaire (selon les préconisations du Ministère de l'Éducation Nationale)

Les enfants retrouvent le restaurant scolaire pour le déjeuner.

De nouvelles conventions avec des producteurs locaux sont à la signature pour développer l'approvisionnement en **circuits courts**.

TRAVAUX D'ETE A L'ECOLE

Travaux de peinture réalisés par M. Combalbert, auto-entrepreneur :

- Salle de classe CP
- Sanitaires extérieurs
- Jeu de la cour des maternelles
- Bancs dans la cour

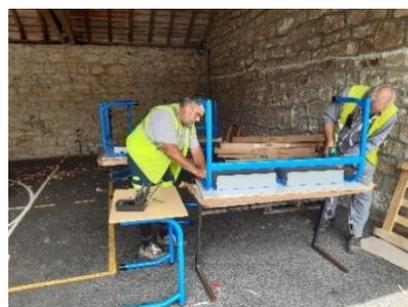


Travaux réalisés par les services municipaux :

- Montage et installation de nouvelles tables et chaises (classe de CE1)
- Installation d'étagères à la demande des enseignantes
- Nettoyage des dalles du jeu de la cour des maternelles
- Désherbage et balayage des espaces extérieurs
- Réfection du mur côté route principale

Nettoyage et désinfection :

- Des salles de classe
- De la garderie
- Du réfectoire



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Abonnement gratuit pour les Mansacois

Abonnement de 5 euros par famille hors commune par an

2 boîtes à livres
sur la commune



Horaires d'ouverture

Le mardi	De 16H00 à 18H00
Le mercredi	De 16H00 à 18H00
Le samedi	De 10H00 à 12H00

Espace enfants et espace adultes

Contact

Adresse : Salle polyvalente – Rue de l'usine – La Rivière

Téléphone : 05.55.85.23.66

Site Internet : mansac.bibli.fr

E-mail : bibliotheque.mansac@orange.fr

Services proposés

Possibilité d'emprunter gratuitement :

- 3 livres et/ou 3 revues et/ou 3 ouvrages documentaires pour une durée de 3 semaines
- 3 CD pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD + 1 DVD enfant pour une durée d'une semaine

Possibilité de consulter la liste des ouvrages sur le site Internet

Possibilité de consulter tous les documents sur place

Connexion Internet gratuite pour des recherches documentaires ou pour consulter le catalogue BDP

Réservations possibles des ouvrages de la BDP (renouvelés 3 fois par an)

Ces réservations sont livrées 2 fois par mois.

La bibliothèque accueille parfois les enfants de l'école en dehors des jours d'ouverture.

Les personnes ne pouvant se déplacer sont invitées à prendre contact avec la bibliothèque par téléphone.

Espace enfants



Espace adultes



Durant la période de crise sanitaire, la bibliothèque est ouverte aux jours et heures habituels. Une seule personne ou une famille est autorisée à l'intérieur de la bibliothèque, dans le respect des gestes barrières : port du masque obligatoire et gel sur les mains.

ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

L'accueil de loisirs a accueilli jusqu'à 32 enfants sur les mois de juillet et d'août et jusqu'à 23 enfants durant les vacances d'automne.

Des activités variées ont été proposées aux enfants par Carole Buffetaud, Directrice de l'ALSH. Elle a été assistée de Caroline Pernet, animatrice habituelle du centre, de Baptiste Guillaumie (été 2020) et de Sandy Mayjonade (été 2020).

Ces périodes ont permis d'accueillir plusieurs jeunes en formation : Emmanuel et Alexander Fougeyrollas stagiaires BAFA, Thomas Auzeloux stagiaire BAFA, Camille Maïna pour un stage d'observation dans le cadre de ses études de sciences de l'éducation, Emma Laspoussas pour son Service National Universel.

Le très beau temps de cet été a permis aux enfants de mener un maximum d'activités en extérieur.

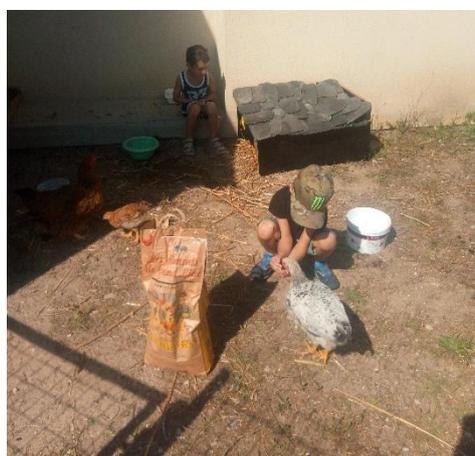
La cour de l'école s'est transformée peu à peu en **village d'indiens**, avec des tipis et des cabanes en palettes récupérées ou en bambous fraîchement coupés par l'équipe technique municipale.



Fabrication de tipis
pour le village indien



Un autre projet a vu le jour : la création d'un **poulailler estival**, intégrant une maman poule et son poussin, ainsi que la poulette Lili, née plus tôt, suite à un travail réalisé en classe chez les maternelles.



Poulailler estival



Œufs d'extra-terrestres



Parcours motricité

ACCUEIL DE LOISIRS LES LIONCEAUX

L'activité « cuisine » a été très appréciée. Chacun a été volontaire pour la confection d'entrées « façon hérisson », ou de « drôles de têtes » en sandwiches.

Une autorisation pour quitter l'enceinte du centre a permis aux enfants d'aller tester plusieurs activités comme l'accrobranche et le « parcours pieds nus » du parc Wizz'titi, agréablement boisé et très adapté, notamment pour les plus jeunes.

A la base Sports Loisirs de Voutezac, les grands se sont baladés en VTT ou dans les arbres, pendant que les plus jeunes découvraient le cirque.

Un pique-nique a été organisé dans la garenne près du complexe sportif de la commune.



Des vacances d'automne placées sous le signe du sport et de la culture.

Nos jeunes sportifs ont pu découvrir le **futsal** et ont profité du « **pousse- pousse** » au Complexe de Brive. Une séance culturelle a été proposée lors d'un déplacement à la **bibliothèque municipale**.

Un **pique-nique**, la création de **masques pour Halloween** et l'**atelier cuisine** sont venus compléter les animations prévues.



L'accueil de loisirs est réservé aux enfants des communes de Mansac, Cublac, Pazayac et aux enfants d'autres communes, si inscrits à l'école de la Rivière de Mansac.

Plus de renseignements : dossier d'inscription, programme, tarifs : www.mansac.correze.net

L'AGGLO DE BRIVE

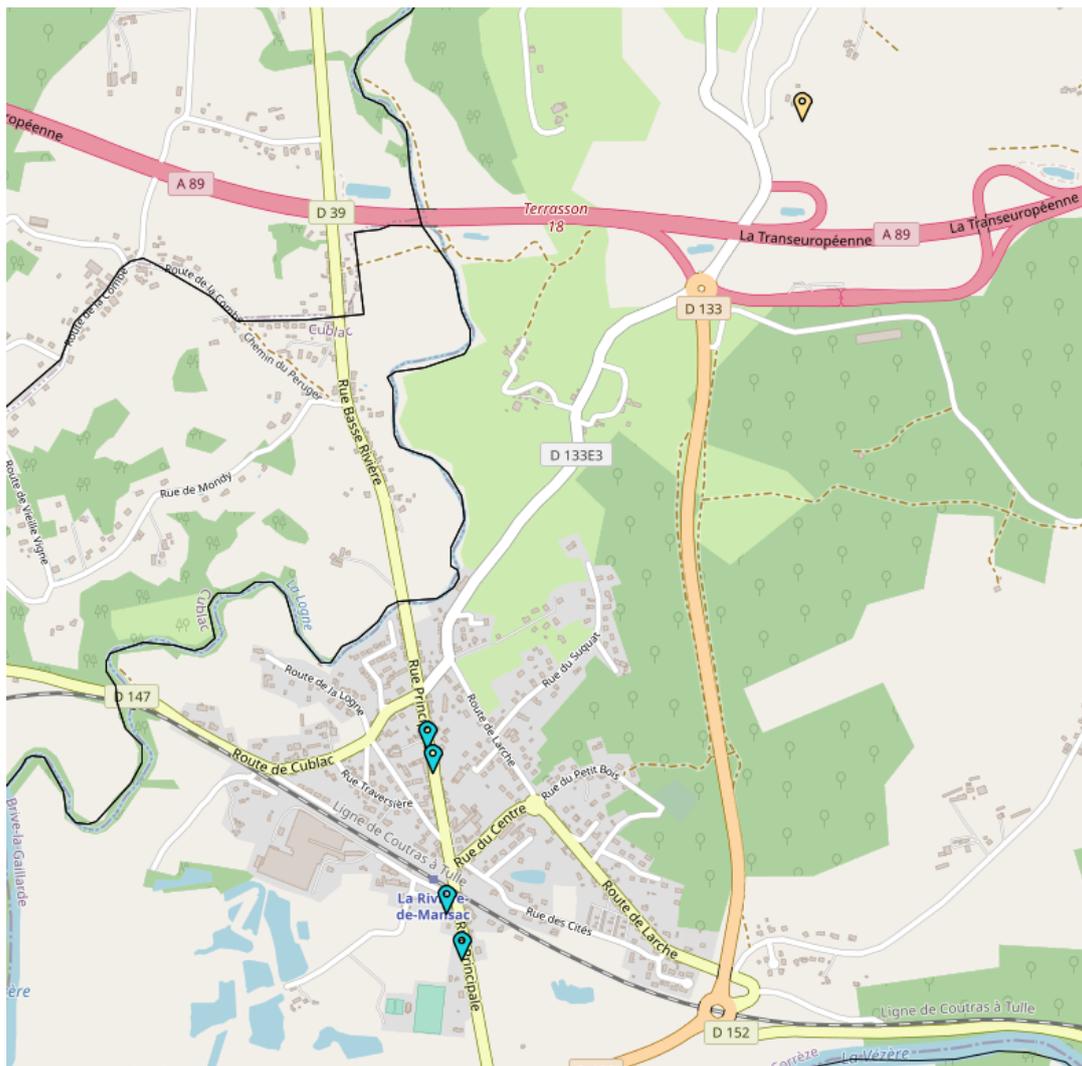


J'ACHÈTE LOCAL

Très impacté par les nouvelles mesures de confinement, le **commerce de proximité** s'adapte en proposant des **formules innovantes** pour répondre à la demande des clients : **click and collect, drive, livraison, vente en ligne...**

Pour soutenir le commerce de proximité et mieux informer les consommateurs, l'Agglo et la ville de Brive mettent à disposition **une carte interactive** qui référence les commerces poursuivant leur activité, malgré la fermeture au public d'un grand nombre d'entre eux.

4 commerçants de La Rivière de Mansac et 1 commerçant de Mansac ont fait part de leur souhait d'être présents sur cette plateforme : la boulangerie - pâtisserie Coustenoble, l'épicerie « Panier sympa », les 2 restaurants « Nelhino » et « le relais de JYM », Mme Pique (vente de produits naturels de beauté).



<https://urlz.fr/ebfw>

L'AGGLO DE BRIVE

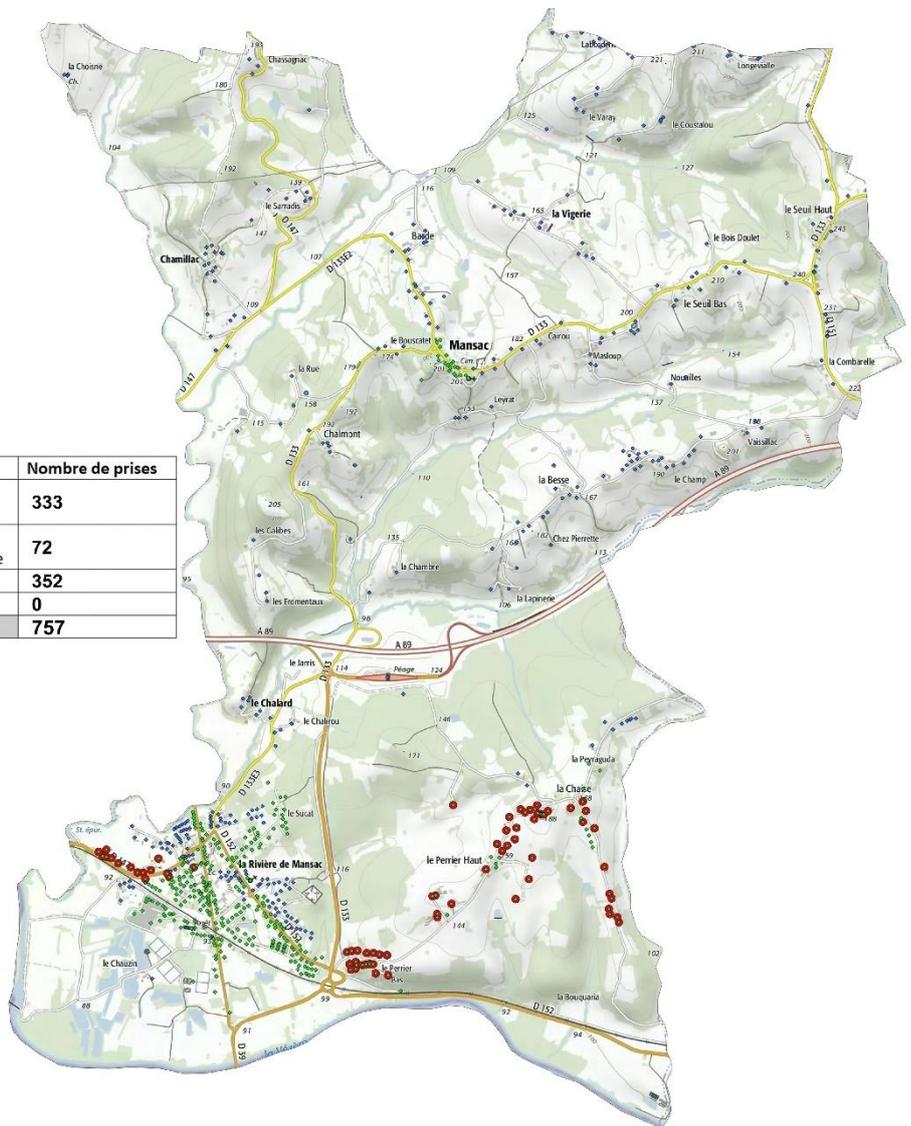
DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

L'entreprise Orange poursuit le déploiement de la fibre sur la commune de Mansac.

Il est possible que certaines prises n'apparaissent pas encore sur la cartographie, les relevés de l'opérateur n'étant pas totalement intégrés dans son système d'information.

Pour savoir si vous êtes éligible, consulter le site :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Etat des prises	Sémiologie	Nombre de prises
Prises déployées et ouvertes à la commercialisation*	Losange vert	333
Prises déployées mais bloquées pour vérification (non commercialisables)**	Losange vert cerclé de rouge	72
Prises en cours de déploiement*	Losange bleu	352
Prises à déployer*	Losange noir	0
Nombre total de prises		757

* Situation au 01/12/2020

** Situation au 21/12/2020

ANIMATIONS

Préparation d'Halloween



Boulangerie-Pâtisserie
Coustenoble



Café Tabac
Lespérance



L'atelier coiffure
By Gontrand



Le Panier Sympa
SAS Avalon



Restaurant
Nelinho



Restaurant
Le relais de JYM



Actif Coiffure Fatima



ANIMATIONS

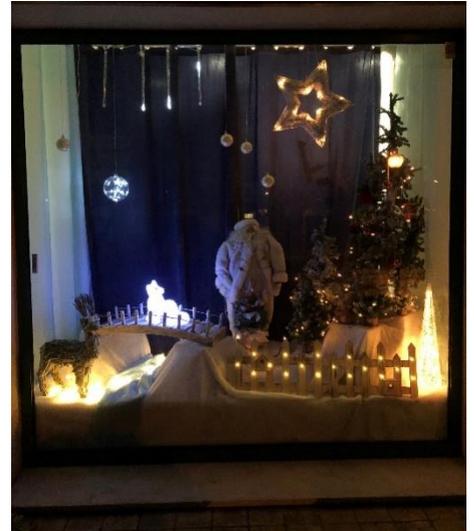
Illuminations de Noël



Boulangerie-Pâtisserie
Coustenoble



L'atelier coiffure
By Gontrand



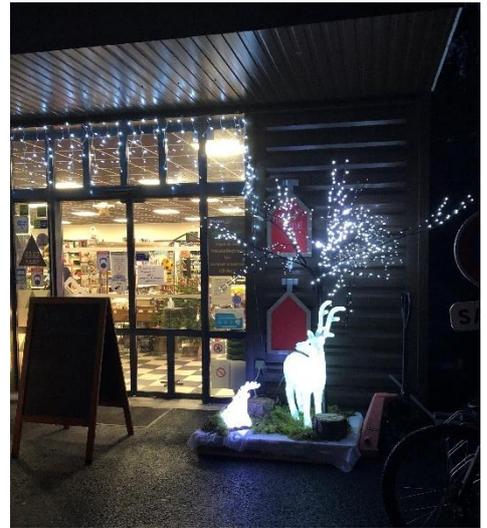
Pharmacie
de La Rivière



Actif Coiffure
Fatima



Café Tabac
Lespérance



Le Panier Sympa
SAS Avalon

VOTRE AVENIR COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES MARINS

VEZENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT AU BUREAU MARINE DES CIRFA DE :

LIMOGES
2, BOULEVARD CARNOT
05 55 74 33 17

BRIVE
RÉSIDENTE DU PONT CARDINAL
75, AVENUE DE PARIS
05 55 74 33 17

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR

[f](https://www.facebook.com/etremarin) [i](https://www.instagram.com/etremarin) [in](https://www.linkedin.com/company/etremarin)

#ETREMARIN

LA MARINE RECRUTE
DE 16 A 30 ANS
SANS DIPLOME A BAC +5
INFO CIRFA DE BRIVE
05 55 74 33 17

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR

ENSEMBLE NOUS SOMMES MARINS

LE GUIDE QUI RÉPOND À TOUTES VOS QUESTIONS

DE PASSAGE SUR NOTRE COMMUNE

De nombreux spectateurs ont assisté au passage de différentes manifestations sur la commune.

Tour Optic 2000
Le jeudi 3 septembre
De Paris au circuit Paul Ricard dans le Var



Course cycliste De Carvalho
Le dimanche 13 septembre



Lady Prestige Tour
Le samedi 26 septembre

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, DALODIERE, GOUDOUR, PESTOURIE, COUSTILLAS, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, LAJOUS, MOUNEYRAC, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE.

Désignation des grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27.09.2020 : la liste suivante est soumise au vote : Isabelle David, Francis Limouzin, Régine Porte, Jean-Pierre Bost, François Barras, Nadine Pestourie. Vote à l'unanimité

Consultation Voirie Rue des Cités : l'estimation des travaux a été réalisée par l'Agence Départementale Corrèze Ingénierie. L'agglo en préalable à cette opération remettra en état son réseau Eau. Des aides ont été obtenues de l'Etat, DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 40% et FST (Fonds de Soutien Territorial) de l'Agglo 25% plafonné à 20€ par habitant. Le dossier de consultation des entreprises est consultable sur la plateforme « achat-public ». La date de remise des offres est fixée au 31.07 à 17h. Début des travaux septembre 2020. Vote à l'unanimité

Sulfateuse : vente d'une vieille sulfateuse qui n'est plus d'aucun usage pour la commune (zéro phyto – sanitaire). Le vendeur de l'époque (2001) n'est pas intéressé pour une reprise. 50€ sont versés à la commune. Vote à l'unanimité.

Compte Epargne Temps (CET) : les agents ont le droit de demander un CET pour stocker des congés non pris. Les démarches ont été effectuées pour créer ce CET avec avis favorable du comité technique paritaire. Les modalités de mise en œuvre sont à fixer : règles d'ouverture et

d'alimentation, règles d'utilisation et date d'effet au 01.01.2020. Vote à l'unanimité

Conseil municipal du 28 août 2020

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, DALODIERE, GOUDOUR, PESTOURIE, COUSTILLAS, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, LAJOUS, MOUNEYRAC, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE.

Absent : M. BOST (pouvoir Mme DAVID)

Attribution de marchés de réfection de voiries communales : 4 entreprises ont déposé une offre pour ces voiries. **Chamillac Haut :** l'entreprise Freyssinet est retenue. Montant 28 209.24€ TTC. Le Conseil Départemental attribue une subvention de 25% plafonnée à 10 000€. (1 vote contre). **La Choisne :** l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 21 601.20€ TTC. Le reliquat de subvention du Conseil Départemental sera demandé. Unanimité. **Impasse lotissement du Petit Bois :** l'entreprise Freyssinet est retenue. Montant 8 835€ TTC. Unanimité.

Le Perrier Haut : l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 8 853.84€ TTC. Unanimité.

Route des stades : l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 21 331.80€ TTC. Unanimité

Rue des Cités (1 tronçon). 2 entreprises ont déposé une offre. L'entreprise Siorat est retenue (variante enrobé). Montant 87 577.20€ TTC. Des aides ont été obtenues de l'Etat (DETR 40% du HT), de l'Agglo (FST 25% plafonné à 20€ par habitant). Unanimité pour les autres voiries.

Maîtrise d'œuvre réfection tennis : le bureau d'études EP Ingénierie est retenu en tant que maître d'œuvre pour la réfection d'un terrain de tennis. Montant 2 100€ TTC. Unanimité

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil municipal du 28 août 2020 (suite)

Réfection d'un terrain de tennis : 3 entreprises ont déposé une offre. La SARL SOLS TECH EURO 2000 est retenue. Montant 24 936.96€ TTC. Aide du Conseil Départemental 6 651€ et en attente de réponse de la fédération tennis. Unanimité

Isolation local communal : l'entreprise Iso Inter est retenue. Montant 1 478.40€ TTC. Aide par les Certificats d'Economie d'Energie Total Marketing France de 801.78€. Unanimité

Appentis communaux : délibération reportée en attente d'actualisation de devis.

Assurance de la commune : lancement de la consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance de la commune Biens et Personnes avant le 31.12.2020. En 2019 la prime d'assurance était de 9 355.56€.

Groupement de commande électricité : fin des tarifs bleus (contrat inférieur à 36kva) au 31.12.2020. Lancement des consultations dans le cadre d'un groupement de commande avec l'Agglo de Brive. Avis favorable. Unanimité

Local pétanque : à la demande de l'association « La pétanque riveraine », acquisition d'un garage bois auprès de Brico-dépôt Brive. Montant 2 090€ TTC. Unanimité

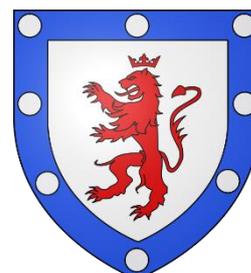
Informations diverses : acquisition début 2020 d'équipement informatique (écran et tour) pour la secrétaire de Mairie de manière à supporter de nouveaux logiciels 2 030.40€ TTC. Remplacement d'extincteurs 650€.

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi, Mardi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Mercredi et Samedi 9h à 12h, Jeudi de 8h30 à 12h (l'après-midi la Mairie est fermée au Public pour permettre aux adjointes administratives de se

consacrer à des tâches nécessitant temps long et concentration).

Annexe Mairie : à partir du 1^{er} septembre, une adjointe administrative sera présente entre 11h et 12h, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard la veille auprès de la Mairie. Des ouvertures plus larges pourront être prévues ponctuellement (impôts). Ce lieu n'est pas adapté pour répondre aux attentes des administrés car tous les dossiers, logiciels, plans, archives... ne peuvent se trouver qu'en Mairie. L'adjointe n'a plus un travail suffisant justifiant sa présence alors que la demande est forte à la Mairie (courrier, mail, téléphone, accueil physique, suivi de dossiers divers...)

Annulation du Repas des Aînés 2020 : la majorité des élus est favorable à l'annulation du repas communal compte tenu du Covid-19 et de la circulation permanente de cette maladie. La salle polyvalente ne peut accueillir que 90 personnes compte-tenu de la distanciation attendue. Ce repas regroupe généralement plus de 180 convives. Les invités, habitants de plus de 65 ans résidant sur la commune, sont pour la plupart des personnes vulnérables. Un coffret type panier garni est à l'étude.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil municipal du 27 novembre 2020

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, DALODIERE, GOUDOUR, PESTOURIE, COUSTILLAS, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, LAJOUS, MOUNEYRAC, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE.

Règlement intérieur du Conseil Municipal : obligation suite au renouvellement des Conseils Municipaux 2020 pour les communes de 1000 habitants et plus. Approuvé à l'unanimité.

Appentis communaux : démolition des appentis amiantés et création d'un sanitaire. Le diagnostic amiante est confiée à l'entreprise AC Environnement pour 84€ et d'un montant fonction du nombre de prélèvements à effectuer, la démolition à l'entreprise DECUTIS pour 8285€HT soit 9942€ TTC, la création d'un sanitaire public et le crépis des murs à l'entreprise Lanternat pour respectivement 9 455€HT soit 11 346€ TTC et 4 440€ HT soit 4 884€TTC. Cette opération est subventionnée par l'Etat avec une DETR de 45% et du Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation. Approuvé à l'unanimité.

Appel à manifestation d'intérêt : suite à une manifestation d'intérêt spontanée pour l'installation et l'exploitation d'un bâtiment de type ombrière photovoltaïque, une consultation est lancée pour vérifier l'existence ou non d'offres concurrentes pour un projet similaire. Cette halle serait implantée en remplacement des vieux appentis sur la place du 14 juillet. La date limite de dépôt des offres est fixée au 29.12. Approuvé à l'unanimité.

Avenant Tennis : lors de la réfection du terrain de tennis il est apparu que la clôture déposée ne pouvait être remise en l'état et qu'il était pertinent de déplacer un coffret électrique à l'extérieur du court. Il est proposé de valider l'avenant de la Société Sols Tech de 4500€ HT soit 5400€ TTC pour la clôture et celui de l'entreprise Bruneau de 1 106.70€ HT soit 1 328.04€ TTC pour le coffret électrique. Approuvé à l'unanimité.

Menuiseries bâtiments communaux : en 2019, une fenêtre de chambre et une baie vitrée avaient été remplacées en urgence sur l'appartement loué au-dessus de La Poste. Il s'agit de finaliser le remplacement des fenêtres sur cet appartement et de remplacer une fenêtre sur le bâtiment communal en location à côté de l'église au Bourg. L'opération est confiée à l'entreprise Desplanches pour un montant de 5 609.49€ HT soit 6 731.39€ TTC. Une aide du Conseil Départemental de 1 122€ est obtenue. Une demande de CEE (certificats d'économie d'énergie) a été effectuée auprès de EDF via la convention passée avec l'Agglo de Brive). Approuvé à l'unanimité.

Chaudière mairie : des pannes récurrentes ont amenés à prévoir le remplacement de cette chaudière au Budget Primitif 2020. Des pannes ont déjà eu lieu dès cet automne et une réparation provisoire a été réalisée par l'entreprise Ramisse. Le remplacement en urgence de la chaudière à la Mairie est confié à l'entreprise Ramisse pour un montant de 23 582.20€ HT soit 28 298.64€ TTC. Une aide du Conseil départemental de 7 075€ est obtenue. Une demande de CEE est effectuée auprès d'EDF via la convention passée avec l'Agglo de Brive. Approuvé à l'unanimité.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil municipal du 27 novembre 2020 (suite)

Emprunt : 3 organismes bancaires ont été consultés. Le Crédit agricole est retenu pour un prêt de 100 000€ à 0.35% sur 12 ans. Approuvé à l'unanimité.

Rétrocession de voirie : le prix de vente de 5€ est fixé pour la cession de 28m² pour un acquéreur à La Rivière. Une demande de procédure d'acquisition sur un hameau d'une bande longeant la voirie communale, incluse dans le bâti d'un propriétaire, est accepté. Les frais sont à la charge de l'acquéreur. Le prix de cession sera de 5€ pour une surface à définir selon document d'arpentage. Approuvé à l'unanimité.

Demande de suspension de loyers : le professeur de musique qui propose des cours privés à l'annexe mairie demande la suspension de son loyer à partir du 1^{er} novembre, date de l'arrêt provisoire de son activité. Approuvé à l'unanimité.

Tableau des emplois : titularisation de Stéphanie Pouch au poste d'Adjoint Technique Polyvalent.

Local pétanque : des travaux d'électricité sont à prévoir pour 1563.23€ HT soit 1875.88€ TTC (Entreprise Bruneau) et de raccordement à l'eau pour 1 122.18€ HT soit 1 346.62€ TTC (entreprise Ramisse). Approuvé à l'unanimité

FPIC : le montant appelé pour le Fonds de Péréquation Inter-Communal est de 4 195€ pour 2020. Approuvé à l'unanimité.

CNP : passation de contrat avec la CNP pour les assurances statutaires du personnel. Approuvé à l'unanimité

CDG : convention de gestion du contrat d'assurance statutaire du personnel avec le Centre de Gestion de la Corrèze. Approuvé à l'unanimité.

Conseil municipal du 17 décembre 2020

Présents : Mmes DAVID, PORTE, VECCHI, DALODIERE, GOUDOUR, PESTOURIE, COUSTILLAS, SEREZAT ; Mrs LIMOUZIN, BOST, LAJOUS, BARRAS, CHEVALIER, LABROUSSE.

Absent : M. MOUNEYRAC

Mme Le Maire remercie les bénévoles, les personnes recrutées en urgence ce dimanche 13 décembre après-midi et les élus qui se sont mobilisés pour assurer la continuité du périscolaire (garderie, repas, ménage et désinfection) à l'école de La Rivière, la dernière semaine avant les vacances de Noël. Mme Le Maire a été informée dimanche de la mise en confinement par l'Agence Régionale de Santé de tout le personnel travaillant à l'école (7 agents), de la secrétaire de mairie, d'un agent des services techniques. L'inspection académique a fait connaître sa volonté du maintien de l'ouverture de l'école. Merci à l'engagement de toutes ces personnes.

Adressage : l'adressage de rue et la numérotation de maison ont été confiés à La Poste. Le tableau des rues est validé à l'unanimité.

Attribution de marché Assurance de la commune : Bâtiments, Véhicules, Responsabilité civile. Quatre organismes ont déposé une offre : AVIVA, SMACL, MAIF, GROUPAMA. L'offre de la SMACL mieux-disante est retenue pour un montant de 8 303€ TTC. Elle intègre les dégradations au mobilier urbain sans franchise. Approuvé à l'unanimité.

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

Conseil municipal du 17 décembre 2020 (suite)

Tarifs communaux 2021 : compte-tenu d'une année 2020 difficile pour tous avec la COVID-19, les tarifs des services communaux (cantine, garderie, accueil de loisirs, location de salles, concessions, columbarium) n'augmenteront pas. Approuvé à l'unanimité.

Consultation fauchage 2021-2022 : plusieurs entreprises seront consultées pour le fauchage 2021 et 2022. Le marché comprend un fauchage raisonné pour la fête votive à La Rivière fin avril et sur l'ensemble de la commune au printemps, un fauchage approfondi à l'automne et achevé au 31.10, un fauchage des chemins ruraux. Les offres seront à déposer en mairie avant le 31.01.2021. Approuvé à l'unanimité.

Convention Territoriale Globale (CTG) : la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze met en place une CTG sur le territoire de l'Agglo de Brive. Elle prend le relais du Contrat Enfance Jeunesse et assure la continuité de l'accompagnement technique et financier par la CAF. Autorisation est donnée au Maire de signer cette CTG. Approuvé à l'unanimité.

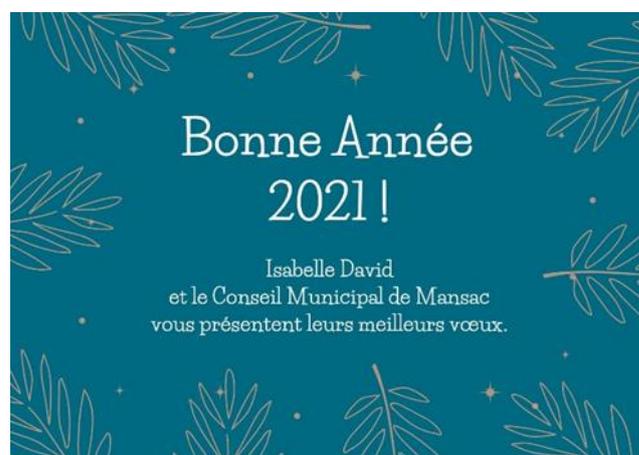
Charges locatives : à la demande d'une locataire, il s'agit d'ajuster le montant de ses charges mensuelles pour éviter une régularisation annuelle trop importante. Les charges locatives pour l'appartement loué au-dessus de la Poste passent de 160€ à 145€ mensuels à partir du 01.01.2021.

Divers :

Question de l'opportunité d'installer une pompe à chaleur et de bénéficier des aides actuelles. Le remplacement de la chaudière fioul à la mairie par une chaudière fioul à condensation a été validé en Conseil Municipal en date du 27.11 et notifié à l'entreprise. Le montant est de 28 298.64€ TTC. Des aides de

7 075 euros ont été obtenues ainsi qu'un Certificat d'Economie d'Énergie avec EDF. Compte-tenu de l'importance des pannes passées, la commune est informée par le chauffagiste que la prochaine panne nécessitera l'installation d'une chaudière neuve. D'où cette décision du 27.11 qui permet en urgence de remplacer la chaudière dès la prochaine panne. Les avantages et inconvénients des 2 modes sont exposés. Des renseignements ont été pris sur le système pompe à chaleur auprès du chauffagiste qui la déconseille dans un bâtiment où il y a du locatif ou des enfants pour des questions de délais de maintenance. Le coût serait de 70 000€, il nécessite une inscription budgétaire 2021, de nouvelles demandes de subventions à formuler et des travaux qui ne peuvent commencer qu'après l'attribution des subventions.

Droit de préemption : rappel est fait de la délibération prise en début de mandat qui autorise Mme le Maire à utiliser le droit de préemption.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Conseil Municipal des Enfants du 3 décembre 2020

Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le Jeudi 3 décembre 2020 à 14H00.

Lors de ce conseil, qui s'est tenu dans le modulaire de l'école de La Rivière, il a été procédé à l'élection des nouveaux membres, en présence de Mme Régine PORTE et de Melle Sophie COUSTILLAS.

Les candidats sont issus de la classe de CE2 de Mme LAGORSSE.

Les nouveaux élus sont :

- Marie-Lise ALFAURT
- Sarah CHEVALIER
- Johan CAMBONIE
- Naël PIGNOT

Ils rejoignent les élèves de CM1 et de CM2 déjà élus :

CM1

- Dyssirina DOS SANTOS CARVALHO
- Julie MOREL LANNE
- Paul MOUNEYRAC

CM2

- Camille COUSTENOBLE LARDINOIS
- Louane PINTO BERNARDI
- Thomas BUISSON
- Noa COLLEU



**Le nouveau Conseil
Municipal des Enfants**



Le nouveau Conseil Municipal des Enfants se réunira prochainement pour désigner les gagnants du concours des illuminations de Noël et pour délibérer sur les idées ou projets futurs.

Le Conseil Municipal des Enfants

L'article L2143-2 du code général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil Municipal peut créer des comités **consultatifs** sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune. Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal des Enfants a pour objectif de leur permettre de s'investir dans la commune en établissant des projets en faveur des jeunes et des habitants de la commune. C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté.

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Tous vos services à domicile

*Ménage, courses,
coiffure, etc...*

M. Céline HEBRARD
19520 La Rivière-de-Mansac
Tél. : 05 55 85 13 87
06 77 86 15 07

Gazaille services

MONSIEUR STORE BRIVE

Stores-Volets-Bâches-Pergolas
Portes de garage

21, rue Saint-Exupéry
19100 BRIVE
Tél. 05 55 87 51 41
www.monsieurstore.com
gazaille@wanadoo.fr

CAFÉ-TABAC LESPÉRANCE

17, rue PRINCIPALE
19520 MANSAC
05 55 22 43 66

TABAC

Du mardi au dimanche

Loto & jeux à gratter, timbres amendes et timbres poste, photocopies, fax, cartes téléphoniques, cigarettes électroniques, E liquide, cartes grises, Facebook/Lespérance
Le lundi fermé. Mar, mer, jeu, vend, sam : 7 h à 20 h. Dimanche : 8h à 19h.

° SAG VIGILEC

*Lignes électriques MT – BT
Poste de transformation
Eclairage Public
Travaux neufs et Entretien
Canalisation souterraine*

CENTRE DE TRAVAUX DE MALEMORT
Rue de la gare – 19360 MALEMORT
Tel : 05 55 92 22 23 / Fax : 05 55 92 09 67

FRUITS ET LEGUMES

Frédéric COUSTILLAS

**Impasse du Javel
La Rivière
19520 MANSAC**

Tél. : 06 82 29 89 86

ACCOMPAGNEMENT
THERAPEUTIQUE
&
BIEN-ÊTRE

Elsa
CAROLA
Sophrologue
Diplôme Spécialisé et Certificat RNCP
Praticienne EFT
Technique de Libération émotionnelle

Sur rendez-vous
06.84.79.99.58

Elsa Carola
Sophrologue-Praticienne EFT

Ouverture septembre 2019
Cabinet en soins complémentaires
Place du 19 mars 1962
19520 La Rivière de Mansac

31 rue de la Fontaine Bleue
19100 Brive-la-Gaillarde

CASTOR

DAUDEVIE

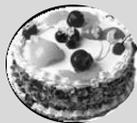
24120 PAZAYAC

Tél. : 05 53 50 16 00
Fax : 05 53 50 79 93

Boulangerie – Pâtisserie

La Rivière de Mansac

EURL COUSTENOBLE
05 55 85 18 47
40 av Principale, 19520 la Rivière de Mansac



Bambou
Entreprise familiale depuis 1940 S.O.S.
COUVERTURE & ZINGUERIE
www.entreprise-bambou.fr

e-mail : entreprisebambou@orange.fr
TEL : 05.53.50.04.16

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Gérard SAIGNE / GSD Conseil

Ingénieur diplômé INSA Lyon. DESS de Gestion-Management IAE Bordeaux

- .Ingénieur Conseil en management QSE
- .Responsable d'Audit certifié AFNOR Paris
- .Enseignant Universitaire Lyon et Limoges

Parc industriel
La Rivière de Mansac
19520 MANSAC

Tél. : 06 72 00 55 40
Fax : 05 55 87 78 24
Gerard.saigne@wanadoo.fr

MAISON & BOIS

AMENAGEMENT INTERIEUR EXTERIEUR
MENUISERIE

ÉRIC CHAUVIN
1, RUE DE L'USINE - PARC INDUSTRIEL
19520 LA RIVIERE DE MANSAC
TÉL. 06 78 77 05 91

CHAUVIN.CVE@FREE.FR

SAS BRIGNAC CHAUFFAGE MAINTENANCE

Rémi RAMISSE

Maury - Les Marnas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
05.55.22.79.39 / 06.24.89.04.01

Chauffage gaz, fioul, bois, PAC, Energies
renouvelables, Entretien, Dépannages, Maintenance,
Plomberie, Tuyauterie, Sanitaire, Salle de bain clés
en main, Assainissement, Ventilation, Puits canadien

brignac.chauffage.maintenance@gmail.com
SIRET 805 318 714 00013



SARL OPTIQUE ROUSSELIE

VISION PLUS

52, avenue Victor Hugo
24120 TERRASSON

TEL : 05 53 50 61 55
FAX : 05 53 50 62 06

terrasson-victorhugo@vision-plus.fr

GONTRAND LASSAIGNE

ARTISAN COIFFEUR - BARBIER
PROTHÉSISTE CAPILLAIRE - CONSEILLER EN IMAGE

05.55.87.49.44

Mardi & Mercredi..... 9 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi & Vendredi..... 9 h - 19 h (non-stop)
Samedi..... 9 h - 14 h

Avec ou sans RDV selon disponibilités



COUVREUR, ZINGUERIE, RAMONAGE

Démoussage, isolation de combles

Lavaud Jean-Pierre

Le Sarradis 19520 MANSAC

Tél. : 05 55 22 97 04
Port : 06 18 57 18 91

TRAITEMENT DE SURFACE

Zingage - Décapage - Grenailage -
Peinture

Société ELECTRO ZINC

Parc industriel - La Rivière de
Mansac 19520 MANSAC



PÉPINIÈRES
Thibault

Laurent BROUSSOU

217, RUE DE MONTPLAISIR - 24120 PAZAYAC - 05 53 51 09 53

pepiniere-thibault@orange.fr - www.pepiniere-thibault.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

BRUNEAU STEPHANE
ELECTRICITE GENERALE
Chauffage Electrique-Neuf-Renovation



TEL: 05.55.85.11.65
Port: 06.38.42.90.41

IMPASSE DU LOTISSEMENT
19520 LA RIVIERE DE MANSAC
Siret: 518 630 28000015 Ape:4321A

ACTIF COIFFURE
au féminin *Fatima*

+ *coiffure hommes*

Tél. : 05 55 85 04 18
19 rue Principale
19520 La Rivière-de-Mansac

Maçonnerie - Plaque de plâtre- Carrelage

S.A.R.L. LANTERNAT & FILS

Rue du SUQUAT
19520 La Rivière-de-Mansac

Tél. : 05 55 85 37 93
Port : 06 16 95 27 08 ou 06 70 16 58 26

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
jardinerie deuil mariage



f @casadeiefils

72 avenue du 18 juin
19100 Brive-la gaillarde

05 55 86 15 36
casadeiefils@orange.fr

SAS Casadei et fils
fleuriste horticulteur
casadeiefils@orange.fr



Tél. 05 55 86 17 10
bernier.service@wanadoo.fr

Parc industriel La Rivière de Mansac, 21 rue de l'usine
19520 MANSAC

Tél. : 05.55.86.17.10 bernier.service@wanadoo.fr
www.bernier-service.com

Caractérie

CRÉATION - TRAVAUX - ENTRETIEN

Bruno CAROLA Paysagiste

19520 MANSAC - 06.08.51.42.42

CADEAUX **Galerie** **PAPETERIE**
LOGIS CONFORT **64** **la papeterie MOB.D**



64 av Victor Hugo - 24120 TERRASSON
Tel: 05.53.50.12.15

LE CONCEPT

ANTI-ÂGE • MINCEUR • FITNESS • BIEN-ÊTRE

Avenue Pierre Mendès
19100 Brive la Gaillarde
05 87 49 69 64 - reservation24h/24 -
www.leconcept-ka.com

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

Panier Sympa
C'est un peu chez moi ...

Supérette
La Rivière de Mansac
05 55 22 52 74

SAS AVALON
36 Rue principale
19520 Mansac
N°SIREN 792 810 053 R.C.S. BRIVE

IL & Lagarde Laronze

- II. Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- II. Travaux publics et routiers
- II. VRD Assainissement
- II. Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tel : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93
www.lagarde-laronze.com

GARAGE DE MANSAC
MECANIQUE / CARROSSERIE / VENTE VP
06/64/25/86/65

OUVERTURE MARDI 11 DECEMBRE
N°2 ROUTE DE LARCHE 19520 MANSAC
(LA RIVIERE DE MANSAC)

2, rte de Larche, La Rivière de Mansac
19520 MANSAC

Sophrologie / Relaxation
*Envie de détente et de bien-être profond
par la respiration et la prise de conscience du corps ?*
Des exercices simples, accessibles à tous !

Séances collectives les lundis
A partir du 5 octobre 2020, de 18H30 à 19H30
Salle mairie annexe, à la Rivière de Mansac
10 € la séance. Première séance découverte gratuite.
Evelyne Hourcade, Sophrologue - Thérapeute
06 31 35 21 03
www.sophrologie-terrasson.fr

*Le Chemin
du
Renouveau*

POMPES FUNÈBRES SOULIER

Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis av. Emile Zola

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14
Fax 05 55 24 53 44
www.pfsoulier.fr

Badefort-Solac

LA CHARCUTERIE DU PAYS VERT
Le Plaisir de la Tradition

Ets BADEFORT-SOLAC
19460 Navès - Tél. 05 55 27 91 63

Frédéric CHEIZE
FCMS
06 14 84 73 45

Maintenance industrielle :
Electromécanique,
Pneumatique

Le Bourg - 19520 MANSAC
Frederick.cheize@free.fr

PIGNOT TRAVAUX PUBLICS

PIGNOT REVALORISATION

ZA de la Galive - ST PANTALEON DE LARCHE - Tél. 05 55 17 08 32
pignot.tp@orange.fr

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

24h/24 TOUTES DISTANCES
TAXI Varetz-Mansac
www.varetz-taxi.fr



Taxi-
Aéroport
Brive-
Vallée
de la
Dordogne

Transports malades assis (TAP) Véhicule équipé TPMR
 Hospitalisations (entrée- sortie- transfert), Consultations, transport de
 personne à mobilité réduite Traitements prolongés (chimio,
 rayons, dialyse)
 Rééducations (kiné, orthophoniste, etc.) Cures

Conventionnés toutes caisses

Nous faisons l'accompagnement de nos patients dans les services, ainsi que
 toutes les formalités administratives

Rue J.-B. Bardinal - 19240 Varetz

Marie-Christine DUSSIER : 06 85 80 18 79
 Michel MASSIAS : 06 85 80 18 77



**Aux SERVICES
de la MAISON**

PETITS TRAVAUX DU BATIMENT

ENTRETIEN ESPACES VERTS

05 55 85 89 02
 06 88 50 58 38

Combalbert Thierry, le Chalirou, 19520 Mansac

MAISON ROBIN
 TAPISSERIE SIEGES DECORATION



Le Seuil Bas
 19520 MANSAC

0555745427 0673991089
 sylvie.robin8@orange.fr

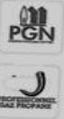
ARTISANE



MAAD Architectes
 Rond point du Colombier
 19600 Saint Pantaléon de Larche
 05.55.88.36.15



DA SILVA Antonio
**Chauffage
Plomberie
Sanitaire**



"Basse Rivière" - 19520 CUBLAC

Tél./Fax : 05 55 85 14 84

**ESPACE CONTROLE
AUTO**



05 53 50 45 45
 AVEC RENDEZ-VOUS

CONTRÔLE TECHNIQUE
 AUTOMOBILE

ZI LE COUTAL
 24120 TERRASSON

AGR.S024Z120

OUVERT DU LUNDI 14H AU SAMEDI 12H
 (8h12h/14h18h)



**ECOLE DE MUSIQUE
MARIE LAURE DUTHEIL**
 Salle de la mairie-annexe
 Place du 19-mars
 19520 LA RIVIERE-DE-MANSAC
 Mercredi et vendredi

Diplômée du conservatoire de musique

Tél : 06 29 07 20 34

Inscription dès maintenant pour
 la rentrée de septembre

Accordéon, piano, guitare
 Cours enfants à partir de 3 ans, pratique de l'instrument
 immédiate. Cours adultes personnalisés, chaque élève est unique.
 Cours particuliers de qualité.

beynat roche

**FIoul - CARBURANT
 VIDANGE DE FOSSES
 NETTOYAGE DE CUVES
 24120 LA FEULLADE
 Tél. : 05 55 23 79 16**

NOS PARTENAIRES

La commune remercie les annonceurs qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

**SERRURERIE - CHAUDRONNERIE
CONSTRUCTION MÉTALLIQUE**

T. GIMENO



Parc Industriel
LA RIVIÈRE-DE-MANSAC
Tél. 05.55.22.99.36

L'ATELIER DU MARBRE Georges VEYSSIERE
BATIMENT & DECORATION : sols et escaliers, cheminées, pierre façonnée à l'ancienne, dallages et aménagements extérieurs, aménagement de cuisines et salles de bains, mobilier, façades, aménagements de magasins.
EUNERAIRE : monuments, plaques gravées, entretien.
RN 89 – « Les Escures » - 24120 TERRASSON.
Tél. : 05 53 50 02 67 mail : veyssiere@latelierdumarbre.com
DECORAMARBRE- Les Coteaux de l'Auzette - ZI du Ponteix - 87220 FEITIAT
Sarl SCHOUMACKER - 6 av. Gustave Eiffel - 33600 PESSAC
Tél. 05 56 36 50 00

CARRIERES LACHAUX
CARRIERES ET BALLASTIERES MECANIKES
BETON
Vineviale - 19600 ST-PANTALEON DE LARCHE
Tél : 05 55 85 30 85
Fax : 05 55 85 47 80
La Perche - 19350 CHABRIGNAC
Tél : 05 55 25 61 63

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK



**Ateliers Manczak Charpente
Corrèze** : Charpente traditionnelle,
Maison à ossature bois, Structure
bois, Lamellé collé, Escalier bois,
Charpente industrielle, Couverture,
Zinguerie

Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE
Fixe : 05 55 85 24 45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com

Dominique VILLENEUVE SARL
**Travaux
Agricoles & Publics**
Ensilage herbe et maïs
Battage céréales et maïs
Terrassement - Défrichage
Empierrement
Assainissement
Drainage
Curage de fossés



Bonnefond Haut
19310 YSSANDON
05 55 85 15 20 - 06 81 16 09 19
dominique.villeneuve@orange.fr

Hôtel-Restaurant
PENSION & BANQUET & REPAS D'AFFAIRES
VUE SUR LA VEZERE
LA TERRASSE
RN 89 19600 LARCHE
Tél. : 05 55 85 84 08 Fax : 05 55 85 89 30

conserves
LAPEYRIE & fils
Le Varay 19520 MANSAC 05.55.85.22.03
www.conserves-lapeyrie.fr
BON DE REDUCTION
VALABLE UNIQUEMENT SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
Retrait possible à la conserverie en sélectionnant
« enlèvement sur place »

BEAUTY COIF INSTITUT
COIFFURE MIXTE VISAGISTE CONSEIL
19600 LARCHE
05 55 22 97 71

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

ASSOCIATION	PRESIDENT	CONTACT	
		Téléphone	Mail
Mansac Avenir	Guy COVERGNAT	06.03.73.30.34	
Amicale de Chasse	Jean-Pierre LABORIE	05.55.85.21.84 06.80.56.74.47	josi-jp@dbmail.com
S.C.R. Rugby	Patrick TENEZE	06.65.34.92.54	teuteupat19@yahoo.com
La Belle Epoque	Patricia VILLENEUVE	06.32.62.99.53 06.47.72.62.99	villeneuvepatricia@orange.fr
Tennis Club	Pierre ROUSSEL	05.55.85.21.22	pierre.madyroussel@orange.fr
Mansac Loisirs	Yvon SAIGNE	05.55.85.19.24	ysaigne54@gmail.com
Comité des Fêtes	Jean-Bernard DELMAS	05.55.85.15.71 06.62.19.94.02	jeanbernard.delmas@sfr.fr
F.N.A.C.A.	Robert BOURZAT	05.55.85.21.96 06.88.45.05.60	r.bourzat@orange.fr
Amicale Laïque	Vincent CHEVALIER		amicalelaiquemansac@gmail.com
Ass. Chasse C.P.R.	Bernard VAYSSE	05.55.85.20.63 06.22.44.66.00	
Ass. Chasse B.C.P.	Jérôme PESEYRE		
C'est la Forme - Gym	Delphine FARFAIT	05.55.85.26.18 06.15.07.44.16	gymcform@sfr.fr
U.S.R.	José VIDES	07.77.03.15.63	vides.jose@orange.fr
La Pétanque Riveraine	Sébastien SAMBAT	06.86.56.56.20	sebastien.sambat@sfr.fr
La graine et l'idée	Jacques POUCHOUX	05.55.85.17.10	lagraineetldee@gmail.com
Au fil des Pages	Micheline TRONC	05.55.85.23.66 06.71.27.78.69	micheline.tronc@orange.fr
Bon pied Bon œil	Evelyne BOURG	05.55.85.46.11	auzeloux.laurence@wanadoo.fr
Western Attitude 19	Martine Guitard		martine.guitard@wanadoo.fr

AMICALE LAÏQUE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 9 octobre 2020

Election du bureau :

Président : Vincent Chevalier

Vice-présidente : Amandine Combas

Trésorière : Aurélie Noël

Trésorière-adjointe : Paméla Alfaut

Secrétaire : Nicolas Mérigot

Secrétaire-adjointe : Alexandra Lacombe



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

SCR MANSAC

L'assemblée générale du club s'est tenue le 3 juillet 2020

Election du bureau :

Président : Patrick Ténèze

Trésorière : Stéphanie Mathou

Secrétaire : Sabine Arènes

Vice-Président : Jean-Pierre Barboutie

Trésorier adjoint : Daniel Mercier

Secrétaire adjointe : Sophie Coustillas



Membres du bureau : Franck Cachot, Nicolas Cambonie, Didier Barboutie, Michel Labrousse, Serge Bagnaud, Sébastien Maïna, Sébastien Lachambre, Sébastien Vandeputte, Rémy Ramisse, Éric Coustillas, Yannick Laumond, Michel et Pauline Méricot, Jean Pierre Laborie, Alain Labrousse

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE VEZERE CAUSSE



L'Ecole de Musique Intercommunale Vézère Causse (EMIVC) est plus que jamais heureuse d'accueillir **110 élèves** pour l'année 2020 - 2021.

Malgré les conditions sanitaires, professeurs et élèves sont restés motivés pour faire vivre la musique.

Reprise des cours le 14 septembre : guitare classique et rythmique, piano, violon, flûte, trompette, batterie, accordéon diatonique et chromatique, saxophone, clarinette, chant musiques actuelles, cours collectifs (formation musicale, atelier de musiques actuelles des jeunes, ensemble « *Jazz'Up !* »)

Pendant le confinement, les cours ont été maintenus en visioconférence afin de garder le lien au maximum avec les élèves.

Pour preuve que la musique continue à l'EMIVC, fin novembre, **une élève de flûte a brillamment réussi son examen de passage en second cycle devant 3 professeurs certifié par visioconférence !**

La commune de Mansac a subventionné cette association à hauteur de 800 euros pour l'année 2020.

RÂPE A POMMES



La commune a acquis une **râpe à pommes** en Inox avec pied. Elle sera utilisée par les associations lors de la « **Foire d'automne** » qui se déroule habituellement chaque année au mois d'octobre.

TELETHON



Les dons au profit du Téléthon s'élèvent à 555 euros pour l'opération organisée sur la commune en décembre.

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

Habbygaël MOTA, née le 22 juin 2020
de Jonathan MOTA et Natacha BREME
Rue des Cités

Olivier DE NADAÏ, né le 19 septembre 2020
de Damien DE NADAÏ et Eve MONOURY
Rue Principale

Maëva GONZALEZ, née le 22 septembre 2020
de Jonathan GONZALEZ et Laëtitia DANIS
Le Seuil Bas

Zoé TERRIEUX, née le 5 décembre 2020
de Jérôme TERRIEUX et Aurore IZORCHE
La Besse

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Guillaume PORTE et Julie DUBOIS
le 16 juillet 2020
Longevialle

Nous présentons nos sincères condoléances aux parents et amis de :

Gabrielle CAYRE CASTEL veuve FROIDEFOND
décédée le 26 mars 2020
Le Bourg

Marie MOUNEYRAT veuve DUTHEIL
décédée le 9 juillet 2020
Leyrat

Georges DECOUX
décédé le 3 août 2020
Route de Larche

Bernard PELLERIN
décédé le 21 août 2020
Le Perrier

Michel RAMISSE
décédé le 18 septembre 2020
Route de la Logne

Claude LACOSTE
décédé le 26 septembre 2020
Route de Cublac

Georgette ANDRE veuve THABARRE
décédée le 26 octobre 2020
Chamillac

René ROUGIER
décédé le 14 novembre 2020
La Vigerie



La digue des Escures sous la neige



Mansac sous la neige



Charpente de l'église de Mansac